

	AMMA	IOMA
28 février 2025	<p>Sujets épreuves mise en situation professionnelle</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA des sujets et documents officiels des épreuves : présentation projet professionnel (BC1), appel à projet de création (BC2), jeu sur scène (BC3), stage/rapport animation-médiation (BC4)</p>	
3 mars 2025	<p>Sujets épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA des sujets et documents officiels pour l'organisation de l'épreuve</p>	<p>Sujets épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA des sujets et documents officiels pour l'organisation de l'épreuve</p>
7 mars 2025	<p>Réunion d'information sur les certifications pour les candidat-es</p> <p>La FNEIJMA présente le déroulé des épreuves des certifications (via un lien Zoom)</p>	<p>Réunion d'information sur les certifications pour les candidat-es</p> <p>La FNEIJMA présente le déroulé des épreuves des certifications (via un lien Zoom)</p>
14 mars 2025	<p>Ouverture des inscription aux certifications</p> <p>Les candidat-es ont une semaine pour remplir le formulaire d'inscription en ligne</p>	<p>Ouverture des inscription aux certifications</p> <p>Les candidat-es ont une semaine pour remplir le formulaire d'inscription en ligne</p>
21 mars 2025	<p>Clôture des inscriptions</p>	<p>Clôture des inscriptions</p>
24 mars 2025	<p>Début des épreuves d'admissibilité (attention : vacances de Pâques)</p>	<p>Début des épreuves d'admissibilité (attention : vacances de Pâques)</p>
4 avril 2025		<p>Sujets épreuves travaux personnels</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA des sujets et documents officiels des épreuves d'adaptation d'un extrait musical / fiche technique / partition du morceau libre</p>
22 avril 2025	<p>Résultats épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>Transmission des résultats d'admissibilité par les organismes de formation à la FNEIJMA avec les documents justificatifs (feuilles d'émargement, PV jurys)</p>	<p>Résultats épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>Transmission des résultats d'admissibilité par les organismes de formation à la FNEIJMA avec les documents justificatifs (feuilles d'émargement, PV jurys)</p>
28 avril 2025	<p>Attestation de résultats épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>La FNEIJMA envoie les attestations de résultats des candidat-es aux organismes de formation, pour transmission à leurs stagiaires</p>	<p>Attestation de résultats épreuve préalable d'admissibilité</p> <p>La FNEIJMA envoie les attestations de résultats des candidat-es aux organismes de formation, pour transmission à leurs stagiaires</p>
9 mai 2025	<p>Sujets épreuves d'évaluation pratique et de soutenance devant jury</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA de la liste des morceaux imposés et de leurs découpages + cadre de l'épreuve de théorie/culture</p>	<p>Sujets épreuves d'évaluation pratique devant jury</p> <p>Mise en ligne par la FNEIJMA de la liste des morceaux imposés et de leurs découpages</p>
16 mai 2025		<p>Rendu épreuves travaux personnels</p> <p>Les candidat-es rendent leurs travaux d'adaptation d'un extrait musical, la fiche technique, et la partition du morceau libre via un formulaire en ligne</p>
		<p>Sujets & convocations épreuve écrite de théorie</p> <p>La FNEIJMA envoie aux organismes de formation, par courrier postal, les sujets et documents officiels pour l'organisation de l'épreuve écrite de théorie</p>
30 mai 2025	<p>Rendu épreuves mise en situation professionnelle</p> <p>Les candidat-es rendent leur présentation de projet professionnel (BC1), la réponse à l'appel à projet de création (BC2), le rapport de stage (BC4) via un formulaire en ligne. Les organismes de formation transmettent les résultats du jeu sur scène (BC3).</p>	<p>Épreuve écrite de théorie (organisée par les organismes de formation)</p> <p>Réalisation de l'épreuve en suivant la feuille de route Transmission à la FNEIJMA, par courrier postal, des copies et feuilles d'émargement le jour-même</p>
6 juin 2025	<p>Convocations épreuves d'évaluation pratique devant jury</p> <p>La FNEIJMA envoie les convocations individuelles des candidat-es aux organismes de formation, qui les transmettent à leurs stagiaires</p>	<p>Convocations épreuves d'évaluation pratique devant jury</p> <p>La FNEIJMA envoie les convocations individuelles des candidat-es aux organismes de formation, qui les transmettent à leurs stagiaires</p>
23 juin 2025	<p>Début des épreuves devant jury</p>	<p>Début des épreuves devant jury</p>
5 juillet 2025	<p>Fin des épreuves devant jury</p>	<p>Fin des épreuves devant jury</p>